

Présentation du colloque

La loi du 9 décembre 1905, « clé de voûte » de la laïcité

2025 est l'année des 120 ans de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Grande loi républicaine, produit d'un accord parlementaire patiemment et résolument établi, elle instaure une séparation entre les institutions publiques et les cultes afin de garantir la liberté de conscience de chacun et la liberté de culte de tous.

Mettant un terme au régime concordataire, la loi de 1905 est la « clé de voûte » de la laïcité de la République, imposant à l'Etat, aux collectivités publiques et aux services publics la neutralité vis-à-vis de toutes les religions ; elle s'inscrit dans un esprit d'universalité et d'égalité des droits.

En cette année anniversaire, l'intérêt et l'actualité de cette loi de liberté sont essentiels à rappeler.

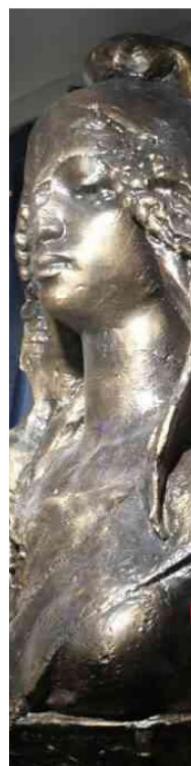
Le colloque se propose, dans un premier temps, de présenter les principes fondamentaux consacrés par la loi ainsi que les traductions du principe de séparation (financement des cultes, statut des biens mobiliers et immobiliers, des ministres des cultes, organisation juridique des cultes, régime des réunions et des manifestations cultuelles, neutralité des lieux publics, délits cultuels...), les exceptions territoriales, la réception de la loi dans la presse et dans la doctrine juridique de l'époque, en questionnant l'actualité du texte. Il prévoit, dans un second temps, une disputatio sur les différentes interprétations de la loi aujourd'hui et les défis auxquels elle est confrontée.

Le colloque réunira des universitaires (juristes, historiens, politologues, philosophes) et sera ouvert à tout public.

Colloque organisé par l'IDETCOM

INSTITUT DU DROIT DE L'ESPACE, DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

4 ET 5
DÉCEMBRE
2025



LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905

"CLÉ DE VOÛTE"
DE LA LAÏCITÉ

Amphi E-Maury,
UT Capitole, Arsenal

Direction scientifique :

Frédérique de la MORENA,
Maître de conférences UT Capitole

Renseignements :

<https://idetcom.ut-capitole.fr/>
Contact :
marie.merli@ut-capitole.fr

ÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE

Avec le soutien de :



MAIRIE DE
TOULOUSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE

Organisation scientifique :

Frédérique de la Morena,
Maître de conférences en droit public,
Université Toulouse Capitole, IDETCOM

Renseignements :

<https://idetcom.ut-capitole.fr/>

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025

MATIN

9h / Allocutions d'ouverture

9h30 / Propos introductifs : *Victor Hugo, penseur de la séparation laïque, Henri Pena- Ruiz, philosophe, écrivain, professeur*

10h / Vers la séparation

Sous la présidence de **Sabrina Delrieu**, *Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, UT Capitole*

« La Révolution française, matrice de la séparation des Eglises et de l'Etat », **Raphaël Matta- Duvignau**, *Maître de conférences en droit public, Université Paris-Saclay, Président de l'Observatoire du Droit de l'Education*

« Des séparations à la Séparation », **Laurent Lom**, *IA-IPR de l'Académie de Toulouse*

Débat/pause

11h10/ La séparation : les principes

« Séparation et liberté », **Frédérique de la Morena**, *Maître de conférences en droit public, UT Capitole*

« Laïcité et libertés fondamentales. Que protège vraiment le principe de laïcité en droit français ? », **Pierre Juston**, *doctorant en droit public, UT Capitole*

Débat/pause déjeuner

APRÈS-MIDI

14h / La réception de la loi de séparation en 1905

Sous la présidence de **Jacques Vigquier**, *Professeur de droit public, UT Capitole*

« Jaurès et la Séparation », **Clothilde Combes**, *Enseignante-chercheuse contractuelle, Avignon Université*

« La presse française, arène et actrice de la Séparation », **Martin Lom**, *journaliste, Président de « Génération Charlie »*

« La réception de la loi en doctrine : Léon Duguit et Maurice Hauriou », **Jean-Michel Blanquer**, *Professeur de droit public, Université Panthéon Assas, Président du Laboratoire de la République, Ministre de l'Education nationale (2017-2022)*

« 1905-2025 : 120 ans de régimes dérogatoires », **Michel Seelig**, *Ancien professeur associé, Université de Lorraine (à distance)*

Débat/pause

15h50 / Séparation et moyens du culte (partie 1)

« Les aumôneries et le principe de séparation », **Victor Guset**, *Maître de conférences en droit public, Université de Rouen*

« Les associations cultuelles, la clef de la séparation », **Emmanuel Tawil**, *Maître de conférences en droit public, Université Paris 2 Panthéon-Assas*

Débat

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025

MATIN

9h / Accueil

9h15 / Séparation et moyens du culte (partie 2)

Sous la présidence de **Didier Guignard**, *Professeur de droit public, UT Capitole*

« Le « statut » des « ministres du culte ». Aspects de droit social », **Isabelle Desbarats**, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, UT Capitole*

« Les édifices cultuels », **Nathalie Bettio**, *Professeur de droit public, Institut National Universitaire Champollion, Albi*

« Le financement des cultes : une interdiction de principe ? », **Fabrice Bin**, *Professeur de droit public, Sciences Po Toulouse*

Débat/pause

10h45 / Séparation et police des cultes (partie 1)

« La loi du 9 décembre 1905 et la neutralité religieuse des lieux publics », **Antony Taillefait**, *Professeur de droit public, Université d'Angers*

« Le contrôle de l'exercice des cultes-les délits cultuels », **Guillaume Beaussonie**, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, UT Capitole*

Débat/pause déjeuner

APRÈS-MIDI

13h45 / Séparation et police des cultes (partie 2)

« Les libertés de réunion et de manifestation du culte », **Roseline Letteron**, *Professeur de droit public, Sorbonne-Université (à distance)*

14h15 / Disputatio : quelles lectures de la séparation aujourd'hui ?

Animée par **Serge Regourd**, *Professeur émérite de droit public, UT Capitole*

Joël Andriantsimbazovina, *Professeur de droit public, UT Capitole*

Marie-Françoise Bechtel, *Ancienne vice-présidente de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, Présidente de la Fondation Res Publica*

Philippe Portier, *Politologue, Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*

Ghaleb Bencheikh, *Islamologue, Président de la Fondation de l'islam de France (à distance)*

Discussion/clôture

Débat